



**LA RÉGION
SOUTIENT
LES RESSOURCES
HUMAINES
À L'EXPORT**

**TEAM
FRANCE**
— EXPORT —



**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

POUR CRÉER UNE FONCTION NOUVELLE DÉDIÉE À L'EXPORT OU POUR ACCÉLÉRER SUR UNE ZONE, LA RÉGION PROPOSE DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT QUI PERMETTENT AUX ENTREPRISES DE RENFORCER LEUR DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL EXPORT.

EMPLOI EXPORT PAYS DE LA LOIRE

Soutenir la création d'une fonction nouvelle dédiée à l'export



CONSULTEZ ICI
LES CRITÈRES
D'ÉLIGIBILITÉ

La Région souhaite aider les entreprises engagées dans une stratégie claire de développement export à se professionnaliser pour conquérir de nouveaux marchés à l'international.

Les ressources humaines dédiées sont un levier essentiel pour ancrer durablement les entreprises à l'export et leur permettre d'accélérer leur développement.

POUR QUI ?		POUR QUEL PROJET ?	
ENTREPRISE BASÉE EN PAYS DE LA LOIRE Constituée sous forme sociétaire ou d'EIRL ou d'entreprise individuelle		1 RECRUTEMENT PAR ENTREPRISE	OBJECTIF Soutenir le développement commercial à l'export
5 PERSONNES Effectif minimum	3 ANS D'EXISTENCE minimum		ATTENTION ! S'applique pour une fonction nouvelle au sein de l'entreprise en CDI
JUSTIFIER DE MOYENS BUDGÉTAIRES ET STRUCTURELS		Plafond d'aide de 15 000 €	50 % DE LA RÉMUNÉRATION annuelle brute
PME DE 5 À 250 PERSONNES		TYPES DE POSTES ÉLIGIBLES Mission à vocation commerciale Mission d'appui technique avant-vente Mission d'aide à la vente	
ACTIVITÉ Production agricole ou industrielle Services qualifiés à la production		Limitée à 12 MOIS	

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

Soutenir le recrutement d'un jeune pour accélérer son développement export et conquérir de nouveaux marchés



CONSULTEZ ICI
LES CRITÈRES
D'ÉLIGIBILITÉ

Le Volontariat International en Entreprise (V.I.E.), instauré par la loi du 14 mars 2000, est un dispositif national qui permet aux entreprises de droit français de confier à un jeune, homme ou femme, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger sous la forme d'une prestation externalisée pouvant aller jusqu'à 24 mois. Business France - l'Agence française pour le développement international des entreprises - gère cette formule pour le compte de l'État et est l'employeur des jeunes volontaires internationaux (V.I.E.) qui sont affectés auprès des entreprises d'accueil pour la réalisation de missions.

Souhaitant accompagner le développement commercial export des entreprises Pays de la Loire et soutenir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, **la Région peut apporter un financement aux entreprises souhaitant avoir recours à un volontaire international en entreprise.**

POUR QUI ?		POUR QUEL PROJET ?	
ENTREPRISE BASÉE EN PAYS DE LA LOIRE Constituée sous forme sociétaire ou d'EIRL ou d'entreprise individuelle		OBJECTIF Soutenir financièrement à la mise en place de Volontaires Internationaux en Entreprises (V.I.E)	
10 PERSONNES Effectif minimum	3 ANS D'EXISTENCE minimum	50 % DE L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE sur les 12 premiers mois de la mission	Jusqu'à 30 000 € de financement régional
JUSTIFIER DE MOYENS BUDGÉTAIRES ET STRUCTURELS		TYPES DE POSTES ÉLIGIBLES Mission à vocation commerciale Mission d'appui technique avant-vente	
PME ETI DE 10 À 1 000 PERSONNES		2 SUBVENTIONS par entreprise Effectif à partir du 1 ^{er} janvier 2024	
ACTIVITÉ Production agricole ou industrielle Services qualifiés à la production			

Sous certaines conditions, les regroupements d'entreprises seront éligibles.

LA RÉGION SE MOBILISE, avec ses partenaires, pour soutenir les entreprises sur les phases les plus risquées de leur développement : la projection à l'international d'un primo-exportateur, le lancement d'un nouveau produit à l'international, la conquête d'un nouveau marché, le recrutement d'un collaborateur, l'accélération des parcours export

Notre ambition :

- Accroître le nombre d'entreprises exportatrices
- Ancrer durablement l'export au cœur de la stratégie de développement des entreprises



Retrouvez l'ensemble des informations
liés à ses dispositifs sur

**[paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/
entreprise/je-deploie-mon-activite-linternational](https://paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/entreprise/je-deploie-mon-activite-linternational)**

ou en contactant la Team France export Pays de la Loire :
TFE@paysdelaloire.cci.fr / 02 40 44 63 41